Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 1

Artikel: Débuts pédagogiques [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041206

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES

II. A BEL-AIR

(Suite.)

3. A l'œuvre.

A Bel-Air, je continuai avec plus d'assurance l'œuvre commencée en tâtonnant et avec maints insuccès à Marsillens. Il serait oiseux de réénumérer ici les moyens d'éducation dont je me servais au pied du Gibloux. Seulement il s'agissait de vaincre, à Bel-Air, non les préjugés religieux, sociaux et politiques, mais des ennemis bien plus dangereux encore : la perversité, l'envie et les basses jalousies d'une certaine clique, de même que le mauvais vouloir de certains parents, et leur obstination à prendre fait et cause pour leurs enfants gâtés, vicieux et même corrompus, quand je voulais les corriger. Je me souviens encore qu'un jour, ayant mis aux arrêts un de ces jeunes candidats du crime, son père vint me menacer à l'école, si je ne lui lâchais pas son fils en punition. Je lui opposai un catégorique refus, sur quoi il se retira, m'annonçant qu'il reviendrait avec une échelle escalader une fenêtre de la salle d'école et qu'il enlèverait de force son enfant. « Je vous attends », lui dis-je avec tout mon sang-froid. Il comprit ce laconisme, aussi eut-il garde de se montrer. Depuis cet incident il ne fit plus d'opposition ouverte. Mais il n'en continua pas moins à mal élever et à corrompre ses enfants, qui, plus tard, donnèrent tous dans le travers.

Néanmoins, au bout de quelques semaines, j'avais fait la conquête de mes nouveaux élèves : le dévouement que je leur témoignais, des méthodes d'enseignement plus rationnelles et mieux appropriées à l'intelligence des enfants, l'intérêt que je m'efforçais d'éveiller en eux, les exemples et les récits dont j'émaillais mes leçons, le chant qui pour la première fois égayait cette vieille baraque d'école, et

qui retentissait au dehors, tout cela m'attacha la jeunesse en fort peu de temps. Une fois cette barrière franchie, la cause de l'instituteur et de son œuvre était gagnée auprès de mes nouveaux élèves et elle ne tarda plus à l'être auprès de leurs parents, même les plus rebelles. Je le répète : le dévouement, un ardent amour de l'enfance et l'intérêt, voilà le grand et infaillible secret de l'éducateur, voilà la baguette magique qui aplanit devant lui tous les obstacles et qui lui ouvre irrésistiblement tous les cœurs.

Ce qui, parmi mes innovations, plut tout particulièrement à la population de l'endroit, ce fut, comme à Marsillens, la manière de réunir les enfants à l'école avant les Offices, et de les y conduire en corps. On regardait avec complaisance cette charmante phalange d'enfants traversant décemment et sans bruit la belle place de l'église et la foule des hommes faisant haie, en attendant le dernier coup des cloches pour entrer dans le saint lieu. Quelques semaines plus tard, tout le monde applaudissait de même aux chants d'allégresse dont notre jeunesse scolaire rehaussait le service divin. C'étaient des cantiques exécutés la plupart à deux voix. Sans doute, des gens qu'on aurait pu appeler des *brutes* restaient insensibles à ces améliorations de l'éducation de la jeunesse, ou ne les accueillaient tout au plus que par un sourd grognement. Que leur importaient des enfants turbulents, grossiers, mal élevés, encombrant la place de l'église avant les Offices et venant impertinemment se heurter, en galopant, aux jambes des grandes personnes! Que leur importaient les cris sauvages poussés dans la rue par leurs dignes rejetons? Que leur importait, enfin, d'avoir une génération de jeunes gens ignorants, brutaux et aussi pervers qu'eux-mêmes?

Mais tout cela n'empêchait pas le fait que j'eusse à Bel-Air une génération d'enfants exceptionnellement intelligents, qui s'adaptaient avec une merveilleuse facilité aux réformes opérées, au système de discipline et, avant tout, à l'enseignement, phénomène qui facilitait considérablement ma tâche. C'est un fait, du reste, que, déjà de vieille date, la jeunesse de B. s'est toujours distinguée par un haut degré d'intelligence.

4. “ Salutations „ du Préfet de la Broye.

Lorsqu'il s'agissait de m'appeler à l'école de Bel-Air, le conseil communal et le Syndic en tête s'adressèrent directement à la Direction de l'Instruction publique, traitant ainsi cette assez importante question à l'insu et par dessus la tête du Préfet du district, M. X... J'avais reçu mon brevet de nomination par son intermédiaire, ce qui fut pour lui une fort désagréable surprise. Ce représentant de l'Etat poussait son loyalisme politique au-delà des limites nécessaires; c'était un homme fougueux et ombrageux.

Un jour que le syndic Pierre Goutesohn, qui par hasard était mon oncle, s'était rendu chez le Préfet, celui-ci lui dit d'un ton de reproche : « Vous avez donc engagé sans me prévenir votre neveu comme instituteur. *C'est un radical, je le sais!* Aussi, avertissez-le que s'il fait la moindre chose hostile au gouvernement et à l'esprit conservateur, il aura affaire à moi. » — « Mais, Monsieur le Préfet, répliqua modestement le Syndic, si cela était, il ne serait pas resté trois années comme tel à Marsillens, à la plus grande satisfaction d'une localité foncièrement catholique et conservatrice. » — « N'importe, dites-lui cela de ma part. D'ailleurs, je m'étonne qu'il ne se soit pas encore présenté à la Préfecture. »

Le Syndic crut devoir, dans mon intérêt, me rapporter ces menaçantes *salutations* du premier magistrat du district, ce qui, du reste, était absolument superflu.

La renommée de *radical* que l'on m'avait faite auprès du Préfet était évidemment une calomnie, car jusqu'alors ce haut fonctionnaire n'avait aucune idée de mon existence, il ne pouvait par conséquent pas savoir si j'étais *radical* ou *conservateur* ou rien du tout. En tout cas, je n'ai jamais fait un secret de mes opinions politiques.

Or, depuis mon début dans la carrière pédagogique et pendant tout le cours de ma vie, j'avais pris pour règle de conduite dans mes rapports avec mes semblables et mes supérieurs, ce principe de Gœthe :

« *Was bringt in Ehren?*
— Sich wehren! »

Fort de mon droit et blessé au vif de l'accusation calomnieuse lancée contre moi par le Préfet, je lui adressai une lettre que j'écrirais tout autrement aujourd'hui et dont je reproduis ici les passages les plus saillants.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Dans un entretien que j'ai eu avec mon oncle, le Syndic de Bel-Air, ce dernier m'a fait observer que vous lui aviez témoigné votre mécontentement, d'abord de ma nomination au poste de Bel-Air, ensuite de ce que je ne m'étais pas encore présenté à la Préfecture. Pour vous parler vrai, je vous dirai que je n'en ai pas même eu le temps, devant consacrer mes journées entières à mon école. Mais, puisque vous voulez me faire l'honneur de recevoir ma visite, je vous préviens de bien vouloir me fixer le jour que vous jugerez le plus à propos. Je tiens d'autant plus à avoir un entretien avec vous, que je voudrais dissiper l'opinion quelque peu préventive que vous nourrissez à mon égard, et qui, probablement, vous aura été suggérée par la malveillance de certaines gens jaloux et sans respect pour la réputation d'autrui.

Je puis vous assurer et vous prouver même que mes opinions politiques n'ont jamais rien eu d'hostile aux lois ni aux autorités actuelles ; ces autorités et ces lois, je m'efforce, au contraire, de les faire respecter de bonne heure par la jeunesse confiée à mes soins..... D'ailleurs Monsieur le Préfet, la politique du jour, les luttes de partis sont le moindre de mes soucis, incompatibles qu'elles sont avec les fonctions de l'instituteur, qui doit être l'homme de tous.

. . . . . .

Ensuite, Monsieur le Préfet, dans votre honorée du 13 décembre écoulé, vous me parlez de l'acte de nomination que j'*aurais sollicité auprès de la Direction de l'Instruction publique*. C'est moi, au contraire, qui fus à deux reprises sollicité par les autorités communales d'accepter le poste de Bel-Air, ce à quoi je ne me suis déterminé qu'après une dure et violente lutte intérieure.

En vous assurant que loin de vous donner lieu de faire des rapports contre moi à la Direction de l'Instruction publique, comme vous l'avez fait entendre à M. le Syndic, je m'efforcerai, au contraire, de mériter votre estime et votre confiance.

En attendant le jour d'une prochaine entrevue, etc.

Le Préfet ne me donna pas *d'audience* et tout en resta là. J'avais gagné la confiance et l'estime de mes concitoyens de Bel-Air et de mon inspecteur scolaire, M. le chanoine Gabinot, cela me suffisait pleinement et je ne ressentais aucune envie, ni aucun besoin de rechercher les faveurs de qui que ce fût, ce qui est incompatible avec l'honneur et un caractère qui se respecte.

Que l'instituteur accomplisse rigoureusement son devoir,

il pourra toujours marcher la tête haute, sans regarder à droite ni à gauche, sans crainte des Gesslers qui voudraient lui faire courber le dos; une telle conduite lui donnera la conscience de sa dignité et sera pour lui une source intarissable de force morale et d'indépendance de caractère. Car comment l'instituteur formerait-il le caractère de la jeunesse, s'il n'en a pas lui-même, s'il est un servile esclave?

(A suivre.)

EXAMENS PÉDAGOGIQUES DES RECRUES EN 1909

Le Bureau cantonal de statistique vient de publier son rapport sur les résultats des examens pédagogiques des recrues dans notre canton. Nous en détachons les renseignements suivants qui peuvent intéresser les lecteurs du *Bulletin pédagogique*.

Les résultats des examens de 1909 compensent en partie la note désavantageuse enregistrée en 1908; la moyenne générale est de 7,26, alors que l'année précédente, elle était de 7,49.

Le tableau suivant nous permet de jeter un regard en arrière sur le mouvement des résultats généraux obtenus durant une série d'années.

Années.	Moy. gén.	Années.	Moy. gén.
1896	9,67	1903	8,21
1897	9,13	1904	7,99
1898	8,68	1905	7,55
1899	8,47	1906	7,47
1900	8,54	1907	6,87
1901	8,23	1908	7,49
1902	8,01	1909	7,26

L'avance de 23 points obtenue sur les résultats de l'année 1908 se répartit comme suit : la composition gagne 11 points; les branches civiques, 9; la lecture, 6; tandis que le calcul perd 3 points.

Pendant la période 1905-1909, la note moyenne pour les différentes branches a été la suivante :

Années.	Lecture.	Composition.	Calcul.	Inst. civique.
1905	1,67	2,01	1,80	2,07
1906	1,71	1,96	1,75	2,05
1907	1,57	1,85	1,55	1,90
1908	1,67	1,97	1,79	2,06
1909	1,61	1,86	1,82	1,97